



Vue de l'ahah aménagé dans le mur de clôture, côté Loire.

IVR52\_20134900630NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2013

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation